

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Parties urbanisées - Sud - 1/2 500

Vu pour être annexé à la délibération

en date du _____

arrêtant le projet de révision du PLU

Cachet de la mairie et signature du maire :

Prescription de la révision du PLU le 11 Juillet 2023
PLU approuvé le 28 Janvier 2011

Dossier du PLU réalisé par



Perspectives

PERSPECTIVES
30366 rue Delunay, 10000 Troyes
03 25 40 05 90
perspectives@perspectives-urba.com

Définition des zones

UA	Zone urbaine de centre-bourg (secteur A du PLOU)
UB	Zone urbaine de faubourgs (secteur B du PLOU)
UC	Zone urbaine de périphérie
UCI	Zone urbaine du camping
UE	Zone urbaine destinée principalement aux activités de loisirs et de sports
UY	Zone urbaine destinée principalement aux activités économiques
UX	Zone urbaine destinée principalement à l'accueil des activités économiques non nuisantes, à vocation de commerces, de services et tertiaire
1AU	Zone d'urbanisation future
A	Zone agricole
An	Zone agricole inconstructible des secteurs cultivés pour la vigne
N	Zone naturelle
Ne	Secteur dédié aux activités de la déchetterie

LEGENDE

	Limite de commune		Limite de zone
	Espace Boisé Classé à protéger		Construction détruite (à titre indicatif)
	Zone à dominante humide par diagnostic de la DREAL		Construction manquante au Plan Cadastriel Informatisé (à titre indicatif)
	Secteur à préserver au titre de l'article L.151-19 CU		Jardins, vergers et boisements
	Secteur soumis à OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)		Parcs et espaces publics
	Secteur soumis à OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)		Périmètre de centralité commerciale au sens du SCOT
	Cheminements piétons identifiés (art. L.151-38 CU)		

